

Résolution finale – Assemblée générale 2019

Les Maires ruraux de France réunis en Assemblée générale à Najac le dimanche 7 avril 2019 proposent un sursaut républicain pour sortir la société française de ses difficultés et les Français de situations dramatiques, renforcées parfois par le fait d'habiter la campagne comme pour l'emploi, l'école, la santé ou le numérique et la mobilité.

Après avoir averti en septembre 2018 du risque d'insurrection, et face aux événements en cours, ils témoignent d'un fort mécontentement et d'une colère de plus en plus perceptible face à l'absence de réponses à des enjeux de la vie quotidienne de la part du Parlement et du pouvoir exécutif.

La négation de la ruralité doit trouver un terme dans les annonces à l'issu du Grand Débat et les réponses ne doivent pas être de l'ordre du bricolage technique.

Si depuis l'action qu'ils ont initiée en ouvrant leur mairie pour libérer la parole des ruraux, l'Etat a changé son discours sur les élus locaux, en particulier sur le rôle des maires, ceux-ci doutent de la sincérité de ce dernier quand se poursuivent les fermetures de services publics et l'affaiblissement des communes dans une forme d'aveuglement coupable et préoccupant.

Les actes doivent être forts et modifier le quotidien des Français qui vivent à la campagne au risque d'une aggravation sensible de la situation. Pour cela les Maires ruraux alertent sur les erreurs de l'Etat et appelle le Parlement, le Gouvernement et le Président de la République à changer de doctrine.

Aussi, ils proposent un autre chemin, optimiste et positif en s'appuyant sur une lecture renouvelée du rôle de la commune, des élus et de la ruralité par de plus en plus d'acteurs. Le regard sur la ruralité change. C'est ce qui ressort une nouvelle fois des travaux menés durant trois jours à Najac résumés dans cette résolution à laquelle se rattachent une série de motions thématiques adoptées.

La culture y tient un rôle précieux et salvateur pour le vivre ensemble et l'économie de nos territoires. C'est ce qui ressort de manière enthousiaste des échanges autour du thème « la culture au cœur du village ».

LA CULTURE, CLÉ DE VOUTE DU VIVRE ENSEMBLE

Réunis en Assemblée générale à Najac le 7 avril 2019, les maires ruraux de France, rappellent la place singulière et essentielle de la culture.

Ils appellent à un travail d'inventaire et de référencement inédit pour révéler l'importance et la diversité des formes culturelles, qui valorisent, avec les associations, la dynamique de notre identité, issue des villages de France ; ceci tout au long de l'année, et pas seulement durant la période estivale.

En partenariat avec les acteurs opérationnels sur le sujet, ils proposent que soit créé un répertoire national mobilisant tous les acteurs et les communes afin de favoriser la reconnaissance du monde rural dans ce domaine.

Les actions culturelles des communes, des associations doivent être davantage connues, reconnues et soutenues pour leur rôle dans le vivre ensemble et la contribution aux modes de vie de nos villages.

À ce titre, ils rappellent l'importance du lien avec la jeunesse et celle d'une articulation forte entre l'école rurale et la culture de notre pays.

POUR UN AGENDA RURAL

Les maires ruraux appellent à l'élaboration et la mise en œuvre d'un agenda rural pour une prise en compte des besoins spécifiques des zones rurales dans l'objectif de mener une politique de cohésion des territoires qui rompe avec une pratique inefficace de priorisation du développement en faveur des métropoles. La crise que connaît notre pays appelle à un bouleversement de l'action publique et privée en vue de redonner aux habitants de nos communes confiance en l'avenir.

Il s'agit de révéler le potentiel des territoires ruraux par un changement de discours pour favoriser la vision positive de la ruralité. Face au refus de l'État d'instaurer une Loi ruralité proposée par l'AMRF, celle-ci appelle à un sursaut collectif, impliquant citoyens, associations, entreprises, partenaires sociaux, parlement et pouvoirs centraux. Face à la colère et aux aspirations de nos concitoyens, ne rien faire serait coupable, se contenter d'amender l'existant irresponsable. Les maires ruraux souhaitent mettre à profit du pays leur connaissance de leurs habitants, du territoire, et des raisons de la crise que traversent notre et les besoins de nos territoires.

L'ÉCOLE. Les maires ruraux de France exigent le retrait de l'article 6 *quater* de la loi « pour une école de la confiance » permettant la création d'Établissements Publics Locaux des Savoirs Fondamentaux (EPLSF). Ils demandent aux parlementaires - en particulier aux sénateurs qui vont étudier le texte dans les prochaines semaines – de supprimer l'article 6 *quater* dans le projet de loi. Ils réaffirment l'urgence de revoir la fonction même des Conseils départementaux de l'Éducation nationale (CDEN) alibis de concertation pour officialiser la carte scolaire annuelle, alors qu'ils pourraient être des lieux d'échanges et d'écoute afin de s'engager dans une vision prospective. Ils proposent d'en faire une véritable instance de dialogue et d'aménagement scolaire du territoire.

POUR UNE POLITIQUE DES SOINS

L'Association des Maires Ruraux de France est très préoccupée du contenu du projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé et sur les conséquences quant à l'accès aux soins pour les habitants du monde rural compatriotes. Le texte, issu du vote en séance plénière de l'Assemblée nationale, laisse présager d'une aggravation importante en matière d'offre de soin sur les territoires, déjà de plus en plus délaissés.

Alors que la couverture médicale s'étiolle et que les habitants ruraux font face à des problèmes d'accès aux services, qu'ils sont de plus en plus nombreux à renoncer à se soigner, aucune référence aux enjeux territoriaux ou à la désertification médicale n'y ait faite, leurs missions se limitent à : l'appui aux professionnels de santé de ville et aux autres acteurs de l'offre de soins.

Face aux conséquences néfastes des décisions en cours, les maires ruraux s'engagent en soutenant le Manifeste national en faveur de la renaissance des maternités supprimées en insistant sur le rôle négatif et le déni des agences régionales de santé et du ministère face à la souffrance des patients, le burn-out des soignants, la disparition des services publics hospitaliers, et au final la négation des droits constitutionnels d'égalité.

UNE DÉMOCRATIE RÉENCHANTÉE « La commune est à vous ! *Jeunes et moins jeunes, femmes et hommes, acteurs de la société civile, citoyens inquiets mais emplis d'espoir et de volonté. Touchez de vos propres mains les réussites et les progrès réalisés, de purs bonheurs qui vous appartiennent vraiment.* » C'est l'interpellation que lancent les maires ruraux qui réaffirment leur conviction dans la commune et l'engagement citoyen avant le renouvellement des conseils municipaux en 2020.

STATUT DE L'ÉLU.

Les maires ruraux demandent la mise en place d'un statut de l'élu local attractif. Elle est une urgence démocratique. L'organisation territoriale française en un maillage communal inédit est une originalité française issue de la révolution, qui doit être sauvegardée du fait de ses nombreux bienfaits, en termes de proximité avec les citoyens, de porosité aux problématiques qu'ils rencontrent, de lien social, etc. Il est urgent d'instaurer un véritable statut de l'élu local qui permette à tous les citoyens – sans distinction d'âge, de sexe, d'activité professionnelle – de candidater aux prochaines élections municipales, avec la garantie de pouvoir articuler son mandat électif avec une vie personnelle et professionnelle. Les maires ruraux saluent et soutiennent la proposition de loi créant un statut de l'élu communal du sénateur PY. Collombat et certaines dispositions du rapport du Groupe de travail sénatorial sur les conditions d'exercice des mandats locaux, tout en exigeant d'en finir avec l'exclusion des communes les moins peuplées de certains dispositifs.